

REVUE DE PRESSE

service communication



Paris-Normandie

L'éclairage public ne sera plus éteint la nuit

Frédérique ThullierFrédérique Thullier – Publié le 21/01/25



Les secteurs habités seront de nouveau éclairés toute la nuit

Pour répondre aux attentes de ses administrés, la municipalité de Saint-Pierre-lès-Elbeuf a demandé à la Métropole Rouen Normandie de restaurer l'éclairage public nocturne.

« Aujourd'hui, 42 % de l'éclairage de notre ville est en LED, justifie Nadia Mezrar, la maire de la commune. Et lorsque l'éclairage rue de Louviers et rue de la République sera remplacé, nous atteindrons les 60 % d'éclairage public en LED, d'ici à 2026. C'est source d'économie. »

Zones d'activité exclues

Depuis fin 2022, l'ensemble des candélabres de la ville étaient éteints de minuit à 5 h. « Nous avons étudié la possibilité de déclencher l'éclairage à la demande ou à distance mais ce n'était pas faisable techniquement », précise l'élue.

La maire invoque également la « disparité » avec la commune voisine, « comme rue de la Villette, éclairée à Caudebec puis dans le noir lorsqu'on arrive à Saint-Pierre. Les habitants ne comprennent pas. Ils ont été nombreux à nous solliciter pour pouvoir bénéficier à nouveau de l'éclairage nocturne pour pouvoir sortir le soir sans s'obliger à rentrer avant l'extinction, pour se rassurer aussi. »

La Ville a donc demandé à la Métropole de rallumer l'éclairage public la nuit en 2025, dans les secteurs d'habitations. Les zones d'activités économique et sportive, dotées de vidéoprotection à vision nocturne et d'agents de sécurité, ne sont pas concernées.

Paris-Normandie

La démolition des derniers Verre et acier très attendue

Sophie Bogatay – Publié le 21/01/2025



Les travaux de démolition des cinq derniers immeubles Verre et acier sont imminents dans le quartier Saint-Julien

Après l'incendie de deux tours, en septembre 2023, le désamiantage et la démolition des cinq derniers immeubles Verre et acier du quartier Saint-Julien doivent débuter en février et durer huit mois.

Les feux sont désormais au vert pour la démolition des cinq dernières tours Verre et acier dans le quartier Saint-Julien, sur la rive gauche de Rouen. Ce sont les cinq qui subsistent après l'incendie du 30 septembre 2023 où deux tours s'étaient effondrées.

L'ensemble de ces immeubles désaffectés depuis 2018 est promis à la destruction dans les jours à venir. « Dès la fin janvier 2025 », précisent dans un communiqué les acteurs d'un projet sur les rails depuis 2021 (Ville de Rouen, Métropole de Rouen, les promoteurs immobiliers Cogedim, Virgil et le bailleur social Rouen Habitat).

Pour l'instant rien n'a bougé sur le site toujours clôturé et sous surveillance. Entre les rues Saint-Julien, de Gessard, l'avenue de la Libération et la rue Parmentier, les tours font partie du paysage. « Il serait temps que ça commence. J'espère que le désamiantage sera fait proprement. Il y a toujours des trucs pas nets qui traînent encore », s'inquiète un riverain qui garde en mémoire les longues suites de l'incendie. En effet, il avait fallu près de six mois pour désamianter les carcasses, évacuer des gravats et tous les déchets.

Au moins huit mois pour désamianter et démolir

« Je ne sais pas quand les travaux vont démarrer. Ça fait tellement longtemps qu'on attend », enchaîne la pharmacie du quartier. À la sortie de l'école des Pépinières, un papa ajoute, fataliste : « L'incendie n'a pas arrangé les choses. Ils ont mis plusieurs mois à nettoyer. »

Cogedim et Virgil ont créé une société d'aménagement pour assurer la démolition et le désamiantage des tours qui restent. Combien de temps faudra-t-il pour faire place nette avant de construire ? « La première phase va prendre environ huit mois et s'achever à la fin de l'année 2025. Le désamiantage sera la partie la plus longue avec un process

strictement réglementé , indique Alexandre de Lagarde, directeur régional de Cogedim Normandie. Ensuite ce sera l'étape du démantèlement des tours. Tout sera fait dans les règles de l'art. La méthodologie employée par les entreprises spécialisées sera détaillée lors d'une réunion publique le 4 février à 18 h, dans un lieu qui reste à définir. »

L'ordre des tours à démolir n'est pas encore défini mais tout sera démoli d'ici fin 2025, assure Cogedim. Ensuite les travaux de construction vont démarrer.

700 logements à l'horizon 2030

Sur le site de 3,1 hectares, une nouvelle page va s'ouvrir avec la création d'environ 700 logements. Le groupement Cogedim-Virgil a signé officiellement le rachat, le 26 décembre 2024, de 2,5 hectares pour y construire 550 logements sur les quatre îlots de son programme Blossom Park doté d'un parc d'un hectare. La première tranche de 155 logements sera livrée en 2027.

De son côté le bailleur social Rouen Habitat a gardé deux terrains sur 0,6 hectare (côté avenue de la Libération et rue Saint-Julien) pour la construction d'environ 175 logements sur ces deux parcelles. Une renaissance qui devrait s'achever à l'horizon 2030 avec en plus l'extension du groupe scolaire des Pépinières par la Métropole.

«J'espère que le désamiantage sera fait proprement»

L'esprit village de Saint-Julien sera respecté

Ce projet particulier, de construire la ville sur la ville, en s'intégrant dans un tissu urbain, social et commercial comportera environ 700 logements (avec ceux de Rouen Habitat). « On reconstitue un quartier avec un nombre de logements à peu près équivalent à ce qui existait mais avec des formes urbaines mieux intégrées au tissu environnant et un parc qui traverse le terrain d'est en ouest » , souligne le directeur de Cogedim Normandie.

L'esprit village sera respecté. Deux premiers bâtiments avec des hauteurs variables seront construits sur un îlot donnant rue Parmentier et sur le parc. Pour cette première tranche de Blossom Park proposant parmi 155 logements (allant du studio aux 4 pièces avec balcon ou terrasse), 61 seront destinés aux primo-accédants. Quelques locaux d'activité sont prévus en rez-de-chaussée avec une crèche et un restaurant. La volonté est de ne pas venir en concurrence avec le tissu très dynamique de la rue Saint-Julien mais être plutôt complémentaire.

Vont-ils augmenter ? Voici les taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation à Rouen en 2025

Comme chaque année, la Ville de Rouen peut revoir ses taux de taxe foncière et de taxe d'habitation. Vont-ils augmenter en 2025 ? Voici à quoi s'attendre.



Les taux de fiscalité vont-ils augmenter à Rouen en 2025 ? Voici ce qu'a décidé le conseil municipal de Rouen. (©Archives/MN/76actu)

Par [Yann Rivallan](#) Publié le 20 janv. 2025 à 20h43

Nouvelle année oblige, la Ville de Rouen doit fixer ses taux pour **la taxe foncière et la taxe d'habitation**. Restés [inchangés depuis 2021](#) et la réforme de la fiscalité locale, qu'en sera-t-il pour 2025 ?

Voici ce qui a été voté au conseil municipal de Rouen, lundi 20 janvier 2025.

Les taux restent inchangés ?

Pas de mauvaises surprises pour les habitants de Rouen. Pour l'année 2025, la majorité du conseil municipal a décidé de **maintenir les taux de fiscalité**. « Les taux ne bougent pas, c'est un choix politique », a assumé Nicolas Mayer-Rossignol, le maire de Rouen, lors du conseil municipal de ce lundi 20 janvier.

Que ce soit sur le foncier bâti et non bâti, rien ne change. Idem pour les propriétaires et locataires de résidences secondaires.

Les taux s'établissent comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **48,71 %** (taux communal + départemental depuis 2021) ;
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **27,88 %** ;
- Taxe d'habitation (pour les résidences secondaires principalement) : **22,22 %**.

Une légère augmentation de la taxe à prévoir

Au final, le montant de la taxe ne devrait que **très légèrement augmenter**. Car même si les taux restent inchangés, le montant payé par les contribuables peut augmenter en fonction de la revalorisation des valeurs locatives cadastrales.

Cette valeur théorique censée représenter le loyer annuel que pourrait produire une propriété si elle était louée sert à calculer le montant des taxes. Comme elle augmente presque chaque année, les propriétaires voient souvent leur taxe légèrement augmenter, même si les taux locaux restent inchangés.

Selon des données provisoires de l'Insee, la valeur locative cadastrale devrait augmenter de **1,7 % en 2025**. L'addition sera donc légèrement plus salée à Rouen, sans pour autant être très corsée.